



بنك الإسكان  
BANQUE DE L'HABITAT

## Avis d'appel d'offres national n° C.A.S.P 06/2017

### ACQUISITION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGRE DES SERVICES COMMUNS.

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres National pour l'acquisition et la mise en œuvre d'un progiciel intégré qui assure le bon fonctionnement des services communs de la banque.

Peuvent participer au présent appel d'offres, les personnes morales spécialisées établies en Tunisie et disposant d'un service après vente pour toutes les composantes de l'offre.

Les représentants des sociétés spécialisées qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis – au 5<sup>ème</sup> étage bureau n° 507bis de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, Bloc K, Espace de Tunis 1073 Montplaisir Tunis**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de la société représenté pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu justifiant le versement en espèce de la somme non récupérable de cent cinquante dinars (150 d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir Tunis

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées soit par voie postale en recommandée ou par rapid-poste, ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 12 du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° C.A.S.P06/2017  
ACQUISITION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROGICIEL  
DE GESTION INTEGRE DES SERVICES COMMUNS »

Cette enveloppe extérieure doit renfermer et sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives énumérées de A1 à A7 désignées aux points I et II à l'article 12 du cahier des charges y compris la caution bancaire provisoire dont le montant est fixé à à **Deux Mille dinars (2.000d)**
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe T – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées de T1 à T14 désignées au point III à l'article 12 du cahier des charges.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe F – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces énumérées de F1 à F3 désignées au point IV à l'article 12 du cahier des charges.

**Les copies scannées des documents demandés sous formes originales ou de copies conformes aux originaux ne sont pas acceptées.**

La date limite de réception des offres est fixée au **mardi 03/10/2017** jusqu'à 16 heures ; date et heure limites fixées pour la réception des offres, sachant que la date d'arrivée consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.